

ANNALES
DE
l'Académie Royale d'Archéologie
DE
BELGIQUE.
LXIV.
6^e SÉRIE. — TOME IV.



ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, RUE ZIRK, 35.
1912.

D-48 (1. var 2)

Métiers d'Art malinois

INDUSTRIE DU BRONZE ET DU LAITON.

L'histoire de cette industrie, aujourd'hui connue, se trouve résumée dans la notice du catalogue. Nous annoterons donc uniquement quelques constatations faites grâce au rapprochement des divers produits de cette industrie dans les locaux de l'Exposition.

Une vue d'ensemble de la salle réservée à cette division (planche 42), donnera une excellente idée de la diversité des objets exposés.

Sur un total de quatre-vingt-onze cloches, clochettes et sonnettes réunies, quarante-cinq portaient des noms de fondeurs malinois: Zeeltsman, Georges Waghevens, Adrien Steylaert, Johannes a Fine, Pierre de Clerck, Jacques de Clerck, Bartholomé Cauthals ou van den Ghein.

Ce lot, remarquable par la variété des types, comprenait aussi des spécimens d'une grande rareté tels entr'autres les sonnettes de A FIXE dont un tiers des quarante exemplaires connus et inventoriés était présent ici.

La liste cataloguant les sonnettes de A FIXE, commencée il y a une quinzaine d'années, contient des erreurs, répétées

ETAINS.

L'exposition des intéressants produits des étainiers malinois a attiré l'attention sur cette industrie.

A côté d'un nombre assez considérable de plats, de bassins et d'autres objets n'offrant qu'un intérêt historique, quelques pièces se faisaient valoir par leurs caractères artistiques et leurs lignes gracieuses.

Citons comme tels les remarquables huilliers en styles Louis XV et Louis XVI, ainsi que la superbe soupière Louis XV (n° 1446), du Musée communal. Meilleure élégance de forme ni finesse d'exécution n'auraient pu être appliquées à une pièce d'un métal plus précieux.

La qualité de l'étain était indiquée anciennement par des marques dont les dimensions variaient d'après celles des objets à poinçonner.

Une ordonnance du 23 septembre 1613, retrouvée aux archives, nous fait connaître les règles suivies pour poinçonner les étains manufacturés par les membres de la corporation.

Il sera utile, pensons-nous, sinon intéressant d'en amener ici quelques extraits.

1° Les pièces confectionnées au marteau, telles que plats, bassins, etc., devaient être d'étain fin et porter les marques suivantes:

a) une grande rose, différente pour chaque maître, renfermant les lettres initiales de son nom et de son prénom.

b) la figurine de saint Rombaut accompagnée de sept pals (trois en relief et quatre en creux devant former le blason de Malines). Les initiales du maître devaient également y être introduites.

2° Pour les pièces plus petites: pots et pintes, salières,

chandeliers et petits objets confectionnés au tour, il était permis d'utiliser un alliage dont la proportion de plomb pouvait être de 2 1/2 pour 97 1/2 d'étain.

Les pièces fabriquées de cet alliage devaient porter cette marque unique: petite rose avec les initiales du nom du maître; au milieu de la rose l'écu de Malines, formé par les sept pals signalés ci-dessus.

3° Pour les ouvrages de dimensions plus petites encore, tels que les cuillers, la rose pouvait avoir un format plus réduit, mais elle devait toujours contenir les sept pals malinois avec les initiales du maître.

4° Les pièces confectionnées au marteau dont il a été question plus haut, pouvaient être d'une qualité d'étain inférieure, soit de 2 1/2 parties de plomb pour 97 1/2 d'étain, à condition d'être marquées non plus de la rose comme précédemment, mais d'un marteau couronné sur lequel devaient se trouver les initiales du maître. A côté du marteau devait être placée en outre la figure de saint Rombaut accompagnée des sept pals.

5° Les pièces fabriquées avec un métal d'un titre inférieur, soit d'un mélange de 25 parties de plomb pour 75 d'étain, ne pouvaient porter comme poinçons qu'un écu avec sept pals et une marque particulière du maître.

Chacun des franc-maitres devait posséder la série complète de marques mentionnées ci-dessus. Leurs empreintes devaient être frappées sur un tableau conservé par les doyens. Nous ignorons si ce tableau existe encore.

G. van Doorslaer